

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY 1085 H
Titre long	L'apprentissage
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Vendredi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	marc.viaud@umontreal.ca
Disponibilités	Des périodes de question <i>live</i> auront lieu via une conférence zoom de temps à autre durant la session. Elles seront annoncées via les nouvelles dans Studium. Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À déterminer
Coordonnées	À déterminer
Disponibilités	À déterminer

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Introduction historique à l'évolution de la problématique de l'apprentissage. Conditionnement classique et instrumental. Notion de renforcement, généralisation, discrimination, transfert, etc. Apprentissage social et cognitif.

Objectifs spécifiques

À chacun des blocs du cours, des objectifs spécifiques seront présentés et incluront des éléments comme connaître l'histoire de l'avènement de la théorie de l'évolution, les principes du fonctionnalisme associatif, etc.

Compétences développées

Développer une pensée critique des diverses théories de l'apprentissage. Développer une capacité à utiliser les divers modes de conditionnement. Acquérir une compréhension de bases des applications cliniques.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistral et discussions en classe.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-10	Les origines pré-psychologiques	Cours magistral	C.1, C.2
Cours 2 2025-01-17	Aspects concrets du conditionnement classique	Cours magistral	C3.1, C3.2, C3.4, C3.5, C3.6
Cours 3 2025-01-24	Aspects théoriques du conditionnement classique	Cours magistral	p. 71, C3.3, C3.7
Cours 4 2025-01-31	Aspects théoriques du conditionnement classique	Cours magistral	C11.1, C11.2, C11.3, C11.6
Cours 5 2025-02-07	Applications cliniques #1	Cours magistral	C.4
Cours 6 2025-02-14	Le conditionnement opérant	Cours magistral	C.5, C8.1, C8.2, C8.3
Cours 7 2025-02-21	Plans de renforcement	Cours magistral	C.7, C6.1, C6.2, C6.3
Cours 8 2025-02-28	1^{ière} évaluation	Examen intra 40%	
Cours 9 2025-03-07	<i>Période d'activités libres</i>		
Cours 10 2025-03-14	Les théories du renforcement	Cours magistral	C5.5, C5.6, C5.7, C8.4, C8.5
Cours 11 2025-03-21	L'apprentissage par observation et la psychologie cognitive	Cours magistral	C.10
Cours 12 2025-03-28	Mémoire et oubli	Cours magistral	C.12
Cours 13 2025-04-04	Applications cliniques #2	Cours magistral	C9
Cours 14 2025-04-11	L'apprentissage automatique	Cours magistral	Texte à venir (via Studium)
Cours 15 2025-04-25	2^{ième} évaluation	Examen final 60%	

* Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.

Plan de cours

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Cours 1 à 5 inclusivement	2025-02-28	40%
Examen en classe	Cumulatif	2025-04-25	60%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé aux examens	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français)

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Paul Chance & Ellen Furlong. <u>Learning and behavior: Active learning edition, 8th Edition</u> . Cengage (2023). ISBN-13: 978-0-357-65811-6 (aussi disponible en version e-book, si vous le voulez, directement du site de l'éditeur cengage.com)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Paul Chance & Ellen Furlong. <u>Learning and behavior: Active learning edition, 8th Edition</u> . Cengage (2023). ISBN-13: 978-0-357-65811-6
Équipement (matériel)	Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html

Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=316519
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.